

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022

"LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE"

FICHE DE PREINSCRIPTION EN VUE DE L'ADMISSION EN KINESITHÉRAPIE

Périodes d'inscription :
du 25 au 29 avril 2022 inclus

Horaires: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Merci de respecter ces horaires et dates

(attention clôture le 29/04 à 11h00)

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT EN CARACTERES D'IMPRIMERIE

M. - Mme - Melle (rayer les mentions inutiles)

NOM :

NOM DE JEUNE FILLE (pour les femmes mariées) :

PRENOM(s) :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE ETUDIANTE (adresse postale) :

ADRESSE (pour envoi courrier d'admission, en JUILLET) :

TELEPHONE FIXE : **PORTABLE :**

COURRIEL :

(cocher et compléter)

☐ Titulaire du Baccalauréat depuis Série ☐ D.A.E.U.(date)

Etudes suivies : (cocher et compléter)

☐ PACES Année universitaire : **2019/2020** AVEC ☐ OPTION REEDUCATION ☐ AUTRE

☐ LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE Année universitaire : **2021/2022**

Choix du site : ☐ Strasbourg ☐ Mulhouse

Mode de règlement : (cocher la case) Chèque bancaire 77€ ☐ Chèque postal 77€ ☐ Etudiant boursier ☐

En cas de paiement par chèque, merci de bien vouloir compléter l'encadré ci-dessous :

Nom du Payeur (titulaire du compte) :

Organisme payeur (banque):

Chèque N° :

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Je certifie sur l'honneur, ne pas avoir entrepris antérieurement des études de Masso-Kinésithérapie en France.

J'ai pris connaissance du programme et celui-ci correspond à mes attentes

Fait àle

Signature avec mention "lu et approuvé"

Aucun remboursement n'est effectué après inscription.

Les droits d'inscription resteront acquis aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, quelque soit le motif du désistement.

En signant ce document, vous acceptez que les informations figurant sur celui-ci soient saisies dans le fichier informatique des épreuves d'admission.

(loi informatique et liberté 78-17 du 6 janvier 1978).

Cadre réservé à l'administration

Dossier

Numéro :

contenu du dossier voir au dos.

FICHE DE PREINSCRIPTION EN VUE DE L'ADMISSION EN KINESITHÉRAPIE

Périodes d'inscription :
du 25 au 29 avril 2022 (clôture le 29 avril à 11h00)

Un dossier est à constituer avec les pièces suivantes:

- 1) La fiche d'inscription dûment remplie, datée et signée, avec la mention "**lu et approuvé**".
- 2) La photocopie du certificat de scolarité de l'Université de Strasbourg pour l'année universitaire en cours (2021/2022).
- 3) La photocopie **lisible** de la carte d'identité, recto-verso ou son équivalent.
(passeport ou livret de famille)
- 4) La photocopie du baccalauréat, de l'équivalence (DAEU) ou le relevé de notes.
- 5) Un chèque pour les frais d'inscription d'un montant de : **77,00 Euros**
établi à l'ordre de : **Trésor public**
Non remboursable en cas de désistement, quelque soit le motif.
(Les mandats ne sont pas acceptés).

OU

- **Pour les candidats bénéficiant d'une bourse Etudiante délivrée par le CROUS (*)**.
Joindre l'avis de bourse avec la mention « **décision définitive** ».
Attention : l'attestation avec la mention « provisoire » ou « conditionnelle » ne sera pas acceptée.

OU

- **Pour les candidats reconnus Pupilles de la Nation (*)** :
Joindre un justificatif.

(*) Sont exonérés des droits d'inscription, les candidats reconnus Pupilles de la Nation ou bénéficiant d'une Bourse d'Etat.

**LE DOSSIER COMPLET EST A DEPOSER OU A RENVOYER A
L'INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINESITHERAPIE – Secrétariat
SITE DE STRASBOURG (adresse ci-dessus)**

HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

ATTENTION : CLOTURE DES INSCRIPTIONS :
VENDREDI 29 avril 2022 à 11h00
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE APRES

**Sans cette inscription directe auprès de l'Institut, vous ne pourrez pas
candidater à la filière de masso-kinésithérapie.**

**Les dossiers insuffisamment affranchis seront refusés.
Tout dossier incomplet ne pourra être accepté.**

**Une attestation d'inscription vous sera adressée par mail (après réception du
dossier complet dans les délais)**